

Minorité

Protection des biens et des personnes / incivilités et délinquances

Ne nous voilons pas la face, restons réalistes. Les photos ou images idylliques distillées sur les réseaux sociaux occultent tous les jours les incivilités commises notamment dans nos lieux paysagers et espaces publiques et ne doivent pas faire oublier les actes malveillants de quelques personnes.

Notre commune ne mérite-t-elle donc pas d'être respectée ? Ses habitants doivent-ils être insultés voire molestés par un nombre restreint d'individus ?

Hélas, des faits peu connus sont fréquents ces derniers temps. Ces faits doivent mener les victimes à porter plainte surtout lorsqu'il s'agit de vio-

lation de domicile, de jets d'objets dans des propriétés privées, de vols, d'agressions y compris en journée, ...

Des habitants nous ont alertés sur le fait qu'ils évitaient de traverser le jardin du Hill ou de se rendre au cimetière par crainte d'agressions verbales ou physiques.

Bien sur M. le Maire est seul chargé des pouvoirs de police, il lui revient donc d'assurer l'ordre public local, mais tout citoyen est apte à intervenir, à porter secours ou à témoigner.

Ne laissons pas se dégrader nos lieux de vie, ne laissons pas des délinquants ou en passe de le devenir commettre des actes répréhensibles en toutes impunités.

Le retour ou la nomination d'un policier municipal est fortement espérée

et réclamée par les argentréens.

C'est nécessaire afin de permettre à Argentré du Plessis de conserver son attractivité et sa sérénité.

La liberté des uns s'arrête-t-elle là où commence celle des autres ?

Vivre ensemble est essentiel, le bon sens nous impose de réagir pour préserver la sérénité de nos concitoyens.

Dernière minute : nous regrettons vivement le vol avec effraction de notre pharmacie.

la sécurité des biens et des personnes était une des priorités de notre programme.

Martine Véré

le 21 août 2020

Ensemble Construisons Demain

ECDadp@gmail.com